

# RAPPORT MORAL

Association  
Addictions  
France 



RAPPORT MORAL

Juin 2022



# Sommaire

<b>Présentation</b> .....	<b>2</b>
<b>Adhésions et engagement bénévole à Addictions France</b> .....	<b>3</b>
Les enjeux de notre engagement .....	4
Chacun doit pouvoir trouver sa place dans notre association .....	5
De la vie statutaire à l'engagement associatif militant et à l'action.....	6
Assemblée générale, cérémonie des vœux : temps forts de la vie associative nationale. ....	6
Une action militante multiscalaire.....	6
Le développement du plaidoyer.....	6
Valoriser les territoires et renforcer les initiatives locales .....	7
S'adapter aux problématiques locales : une force d'Addictions France .....	7
La circulation des informations entre les différents niveaux de gouvernance est essentielle ....	8
L'organisation et la gouvernance associatives .....	8
Organisation des instances associatives nationales.....	8
Les commissions Addictions France .....	9
<b>La vie associative au sein d'Association Addictions France</b> .....	<b>12</b>
Une commission dédiée à la vie associative .....	12
Le mot de la présidente de la CAVA, par Dr Antoinette FOUILLEUL .....	13
Activités de la vie associative territoriale .....	14
Activités de la vie associative régionale.....	14
Activités de la vie associative nationale.....	16
Représentation auprès des acteurs de la santé et de la sécurité publiques .....	16
La représentation médiatique et l'expertise.....	17
<b>L'addictologie et toutes ses transversalités : notre champ d'intervention privilégié</b> .....	<b>17</b>
Perspectives globales en 2022 .....	18

## Présentation

Association Addictions France c'est 150 ans d'histoire, de bénévolat, d'engagement et d'actions, au service de la prévention, de la réduction des risques et des dommages, de l'intervention précoce, du soin et de l'accompagnement en addictologie.

L'année 2021 a été marquée par l'épidémie de COVID-19 qui après la sidération des premiers moments a nécessité de s'adapter, d'innover, de développer de nouveaux outils pour permettre aux usagers, aux salariés mais également aux bénévoles de maintenir nos actions. Nos efforts à l'endroit des plus fragiles ont été unanimement reconnus au plus près de territoires. Acteur de santé publique, nous avons plaidé pour la vaccination et mobilisé nos équipes pour aller vers les plus isolés et les plus fragiles.

Cette mobilisation n'est possible que par l'engagement de tous et de toutes au service de nos concitoyens, des usagers et de leurs proches.

Notre association a pour mission d'**améliorer la santé en agissant sur les addictions et leurs conséquences**. L'approche addictologique plaçant l'usager et le patient au cœur de la réflexion et de l'action, intégrant les spécificités des produits comme des conduites et les réalités de l'entourage et de l'environnement est, pour nous, une règle intangible. Notre association est à l'écoute d'une société sans cesse en mouvement. L'approche doit être holistique en mettant la personne au cœur de notre projet associatif.

Ses fondements s'inscrivent dans des valeurs humanistes qui visent au respect de la dignité de toutes les personnes, à leur capacité à l'autonomie, à l'auto-détermination, à la responsabilité, à la liberté d'expression et de choix quant à leur projet de vie, à l'indépendance par rapport à toute organisation philosophique, politique ou religieuse, à promouvoir pour toutes et tous, l'amélioration de la qualité de vie et le progrès social, économique et environnemental.

Addictions France est attentive aux évolutions sociétales, législatives, administratives, réglementaires et organisationnelles, comme à celles des consommations, des usages, des pratiques et des conduites addictives. Elle intègre les dispositions nationales, régionales et territoriales, comme les réalités des usagers et de leurs proches, elle s'adapte au mieux et dans la mesure des contraintes budgétaires, pour répondre de manière pertinente et efficiente à toutes les diversités, toutes les spécificités et toutes les transversalités de l'addictologie.

Notre Association contribue par son action à l'orientation, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques de santé dans le champ de l'addictologie, déterminant majeur de santé publique. Elle doit poursuivre un travail de fond visant à modifier les représentations concernant les addictions.

Notre Association est la plus ancienne et la plus importante des associations de prévention, de soin et d'accompagnement en addictologie. Son champ d'action comprend également les actions de plaidoyer.

Enfin, Addictions France, c'est aussi un acteur majeur de la formation en addictologie. Dans un contexte difficile, nous avons poursuivi et élargi notre offre de formation par l'utilisation d'outils nouveaux.

### **Association Addictions France c'est :**

Une association « loi 1901 », reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire qui œuvre dans tout le champ de l'addictologie. Les valeurs, l'humanisme, la dimension citoyenne, chers à notre association, cette dimension associative, notre présence sur presque tous les territoires, notre volonté de partenariats, notre esprit de solidarité et le professionnalisme de nos équipes confèrent à Addictions France une place incomparable dans le paysage addictologique, parmi ses acteurs, et dans notre société.



Cette place prépondérante dans le paysage addictologique est un atout mais constitue une réelle gageure et une source de motivation pour progresser et innover.

La dimension nationale de notre association, notre organisation unitaire et déconcentrée contribue à la cohésion et à la pertinence du dispositif addictologique. Nos participations au plus haut niveau contribuent à la réflexion, à l'orientation, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques de santé en addictologie. Notre maillage, du territoire à la région, au niveau national, et notre organisation fonctionnelle nous permettent de jouer un rôle majeur de relais et d'acteur de ces politiques.

La dimension régionale et territoriale est un atout incontestable dans notre association. Elle permet de faire remonter au niveau national les demandes spécifiques, d'intervenir au plus près des usagers et de leur entourage et d'assurer des actions de prévention centrées sur les préoccupations territoriales. Nous devons poursuivre nos efforts pour rendre encore plus efficiente notre organisation au plus près des élus et des bénévoles.

Élaboration commune, mutualisation, diffusion des informations et des concepts, à tous les niveaux, sont autant d'éléments pertinents pour la structuration du champ de l'addictologie. Notre association par la mobilisation de ses bénévoles et d'équipes compétentes, est présente et active du territoire, du bassin de vie, niveau de tout premier recours, à la région et au niveau national, voire européen.

Cette année 2021 a été une année importante pour l'élaboration de notre projet stratégique qui nous engage pour plusieurs années. Dans tous les territoires, des rencontres, des groupes de travail, des échanges ont permis de dessiner un projet ambitieux.

L'engagement associatif des bénévoles et des élus est essentiel. Il constitue l'essence même d'Addictions France, issu d'une démarche personnelle, citoyenne et volontaire de chacun au service de tous et de la dimension militante de notre association, à l'écoute des usagers, de leurs proches et au plus près du terrain. Il est relancé et dynamisé. Cet engagement associatif des bénévoles accompagne, soutient et valorise l'action de nos équipes professionnelles, formées et pertinentes. Il s'agit de travailler ensemble dans un souci d'écoute et de partage d'opinions qui peuvent être diverses et toujours dans le respect de l'autre. L'organisation, le fonctionnement comme la gestion, sont toujours plus professionnels et rigoureux.

### **Un engagement auprès des jeunes**

Nous sommes également un acteur qui intervient au plus proche des plus jeunes soit dans le cadre de projet nationaux de prévention, citons par exemple GBG ou dans le cadre des CJC avancées. Nous comptons sur la vitalité des plus jeunes qui, au cours du service civique ou du service sanitaire, ont choisi notre association. Accompagnons-les dans leur projet, ce doit être pour nous de leur présenter nos valeurs, nos actions et gageons qu'ils seront des futurs professionnels de l'addictologie ou bénévoles au service des plus fragiles.

## **Adhésions et engagement bénévole à Addictions France**

La vitalité de notre association se concrétise dans une vie associative qui doit encore et toujours innover dans une société qui évolue sans cesse dans les modalités de participation à une association.

Aujourd'hui, **Addictions France**, c'est autour de 900 adhérents, dont 130 bénévoles, qui participent aux actions de l'association au sein des **15 comités régionaux et 83 comités territoriaux** en métropole et en outre-mer. Ce sont près de 2000 heures cumulées d'engagement bénévole à replacer dans un contexte de crise sanitaire sans précédent.



Véritables acteurs d'un projet démocratique, les bénévoles sont associés à la réflexion politique et stratégique de l'organisation. Ils jouent également un rôle essentiel en matière de représentation et participent aux actions de plaidoyer et de sensibilisation.

## Les enjeux de notre engagement

La baisse du nombre de bénévoles touche de plus en plus d'associations. L'évolution de notre société, l'individualisme croissant et la mise à mal des notions de solidarité et d'entraide ne favorisent pas l'engagement associatif. L'accélération de notre vie sociale et le zapping permanent qu'elle tend à nous imposer contribuent à affaiblir l'investissement militant dans la durée. Ce constat préoccupant n'est pas une fatalité. La participation d'Addictions France au service sanitaire est un des leviers pour présenter notre association aux plus jeunes. S'impliquer dans une association est un acte fort qu'il faut valoriser au sein de notre association.

L'accueil réservé aux nouveaux adhérents est ainsi primordial. La procédure d'agrément pour les nouveaux membres est un temps privilégié pour présenter le projet associatif et s'enquérir des compétences et des envies de chacun.

Nos élus doivent pleinement s'investir dans les espaces de dialogues, de construction et d'influence : participer aux assemblées générales des associations dont nous sommes membres et ainsi faire entendre notre voix, interroger les élus (maires, députés...). En cela, les échéances électorales 2022 représentent une opportunité pour nous. Nous devons, élus et bénévoles, faire entendre notre voix pour faire avancer le débat sociétal, notamment sur le cannabis.

L'adhésion à notre association traduit tout à la fois un soutien clairement exprimé, un partage et une reconnaissance de nos valeurs et de nos engagements, une sensibilité et une préoccupation pour les causes que nous défendons et pour les personnes que nous accompagnons. Adhérer à une association, c'est reconnaître la légitimité et la qualité de ses actions, la pertinence de ses positionnements, et les soutenir. **Adhérer à Addictions France, c'est aussi être force de proposition.**

D'autres formes d'engagement seront à définir pour les années à venir. La Commission d'animation de la vie associative (CAVA) a pleinement sa place dans cette réflexion. Nous devons aller vers les autres acteurs du monde associatif. Ce mouvement se traduit par notre adhésion à l'UNIOPS et dans chaque région aux URIOPS. Il nous faut créer des passerelles, faire du lien, exposer nos valeurs et nos actions, poursuivre et développer nos partenariats.

Au-delà du soutien exprimé par leur adhésion, **les bénévoles actifs sont engagés**, militant notamment dans le plaidoyer, la diffusion de nos messages, la représentation de notre association. Leur action intervient en soutien et en complémentarité de l'engagement de nos professionnels.

Au-delà de leur engagement pour la cause addictologique et de leur rôle de bénévole actif, **les élus participent à la réflexion stratégique**, s'investissent dans l'organisation, la mise en œuvre pratique de nos instances associatives. Ils organisent, animent et dynamisent la vie associative et l'investissement bénévole, en lien étroit et en coordination avec l'activité de nos équipes professionnelles.

Être élu dans notre association c'est être responsable, servir nos engagements. C'est **porter nos valeurs associatives, défendre et servir un dessein ambitieux pour notre association**. Les adhérents et a fortiori les bénévoles actifs et les élus sont **l'essence même et la légitimité de notre statut associatif**.

**Les bénévoles actifs et les élus représentent notre association dans ses dimensions sociétale, citoyenne et militante.**

D'autres formes d'engagement sont à définir.

## Chacun doit pouvoir trouver sa place dans notre association

La force de notre association repose sur **la primauté** de la réflexion et de l'action collective sur les logiques individuelles et sur la mobilisation des compétences de chacun pour servir au mieux les buts et les valeurs de l'association. Réfléchir, élaborer, décider démocratiquement et **faire ensemble** doivent constituer le socle de nos projets.

La **diversité des horizons** personnels et professionnels, la **multiplicité des points de vue** et la **pluralité des avis** doivent être des richesses à partager et jamais des sujets de discorde et des alibis de clivage, délétères pour toute association. Conformément à l'esprit associatif, l'expression de notre association doit être celle qui est partagée par le plus grand nombre, être le **modus vivendi fédérateur** que chacun doit s'approprier, et que toutes et tous doivent pouvoir porter.

Solidarité, cohérence et cohésion, toutes indispensables, seront alors au rendez-vous.

**Le respect mutuel** doit fonder l'engagement associatif, le respect de la place et des prérogatives de chacun, la libre expression de tous, mais aussi la diffusion, le portage et la défense des décisions, des orientations et des positionnements déterminés collectivement. Chacun doit pouvoir être entendu et porteur de la parole commune ; notre association doit être exemplaire en matière de démocratie participative associative et en santé. L'échange et le partage, d'égal à égal, dans la libre expression de tous et le respect de l'autre, doivent être la règle. En parallèle, le développement, l'organisation et la mobilisation de nos forces associatives sont nos priorités.

**La force, l'influence et la représentativité d'une association** sont déterminées par les valeurs qu'elle porte, les missions qu'elle remplit, l'engagement et l'investissement de ses membres actifs, les compétences de ses équipes et la qualité de ses actions. Les bénévoles et les élus sont en collaboration avec les salariés et conformément au projet associatif les porte-voix d'Association Addictions France.

L'importance et la place de notre association, sa reconnaissance d'utilité publique, les attentes et les besoins des usagers, des patients, de leur famille et de leurs proches, les enjeux inhérents à nos missions, nous imposent, comme un devoir, d'avoir la plus grande représentativité possible et une efficacité sans faille.

**Notre association se fonde sur des valeurs humanistes** : respect des droits fondamentaux ; de la dignité et de la liberté des personnes ; de leur capacité d'autonomie, de responsabilité et de choix quant à leur projet de vie, en toute indépendance par rapport à quelque organisation philosophique, politique ou religieuse que ce soit ; et pour la promotion d'un progrès social, économique et environnemental. Notre histoire est au service d'une ambition : **orienter et accompagner les politiques publiques de santé**.

Nous sommes force de débats et de propositions en matière d'addictologie et sur les questions de société qui la sous-tendent. Innover, adapter les interventions aux évolutions des pratiques et aux enjeux de société, en France et en Europe font partie de nos objectifs réaffirmés. Notre association s'inscrit et promeut une politique globale et cohérente. **Les usagers et leurs proches sont au centre de nos préoccupations**.

**Par sa réflexion et ses débats citoyens**, notre association s'efforce de modifier la représentation des conduites addictives, tant au niveau des citoyens que des décideurs, et d'impulser, de soutenir les évolutions sociétales favorables à la protection de chacun.

Il convient de poursuivre dans le respect des prérogatives de chacun le dialogue indispensable entre direction régionale et président régional, cela dans la lignée du guide des bonnes pratiques de coopération, non seulement pour élaborer le projet stratégique régional mais aussi des actions à mener ensemble.

## De la vie statutaire à l'engagement associatif militant et à l'action

### Assemblée générale, cérémonie des vœux : temps forts de la vie associative nationale.

L'année 2021 a été marquée par la COVID19 mais fort de notre travail en 2020 nous avons maintenu une assemblée générale en présentiel dès que les conditions sanitaires nous l'ont permis. Il était important de maintenir un temps de partage, même masqués et en gardant les règles de distanciation physique nécessaires.

La démocratie est l'essence même de notre organisation associative, de notre démarche citoyenne et de notre mobilisation militante. C'est le support indispensable à la légitimité et à la reconnaissance de nos valeurs, de nos orientations et de nos actions.

Notre projet associatif, élaboré en commun dans une démarche participative et dans le cadre de statuts, est un outil central qui donne sens à la vie au sein de notre association. Toutes et tous, bénévoles, élus, salariés doivent connaître, s'approprier, partager, et porter notre projet associatif, nos orientations politique et stratégique, et toutes les facettes de notre mobilisation.

**Avec la mise en œuvre de notre projet associatif, nous revenons au sens et aux fondamentaux de notre engagement et de notre rôle d'élu.** Il est nécessaire d'aller sur des sujets militants pour mobiliser les adhérents. Nous devons maintenir ces temps forts de la vie associative.

### Une action militante multiscalaire

Chaque bénévole est en mesure de porter, à son niveau, dans son quartier, sur son territoire, dans sa région, les valeurs de notre association. Il ou elle peut faire connaître, expliquer et argumenter nos orientations et nos choix, tant en termes de politique associative et sociétale, que de réponse spécialisée dans le champ de l'addictologie.

C'est l'essence même de notre organisation associative, de notre démarche citoyenne et de notre mobilisation militante. **C'est le support indispensable à la légitimité et à la reconnaissance de nos valeurs, de nos orientations et de nos actions.** Les bénévoles, les élus, jouent un rôle majeur en matière de communication tant en interne qu'en externe, vis-à-vis des institutions, des différentes instances, des usagers et de leurs proches, des associations d'entraide et de tous les partenaires.

Favoriser et organiser le débat public constituent des aspects importants de la vie associative. Bénévoles et élus doivent **investir** tant au niveau territorial que régional et national, **toutes les instances d'expression de la démocratie en santé.** Développer le maillage territorial, amplifier et soutenir le militantisme sont essentiels. Les journées militantes doivent participer activement à ces objectifs. Toutes et tous s'investissent dans le recrutement, et participent à la formation de nouveaux bénévoles.

### Le développement du plaidoyer

La présence de notre association dans le débat public, sa visibilité au sein des médias et des réseaux sociaux ne fait que croître grâce aux interventions, volontaires et répétées, de nombreuses personnes engagées. L'ensemble de ces actions, véritables missions, contribue à donner pleinement son sens au bénévolat.

Nos bénévoles et élus bénéficient de formations organisées régulièrement, notamment à propos de la loi Evin. Celles-ci doivent être plus largement proposées sous des formats différents et accessibles (e-learning, webinaire). **La réflexion nationale sur la formation** et la certification de notre organisme de formation sera un plus indéniable. La qualité des formations que nous proposons devra faire d'Addictions France un acteur incontournable.

Les bénévoles, membres actifs, les élus, sont décisifs par leur participation et leur contribution à des débats internes visant à élaborer les positions politiques et stratégiques de notre association.

Les journées organisées pour permettre réflexion collective, échanges et appropriation des éléments du débat, sont particulièrement appréciées.

Les bénévoles sont écoutés. Leur analyse et leur retour du terrain doit être recherché et valorisé. Nous devons susciter la réflexion qui nourrit notre vie associative.

Le rôle des élus est amplifié ; au niveau politique, ils mettent à profit leur expertise en matière de politiques de santé en matière d'addictologie, et définissent les orientations stratégiques de l'association. Il comprend le développement et l'animation de la vie associative notamment en s'appropriant tous ses temps forts, le soutien local et régional, le débat d'idées.

Collectivement nous ferons reculer les clichés rattachés aux addictions. Pour ce faire, le lobbying de santé publique est un axe clé de notre association et nous avons tous un rôle à jouer.

Nous avons développé nos capacités de plaidoyer à tous les niveaux car le contexte politique et économique nous en démontre la nécessité régulièrement. Nous multiplions les communiqués de presse, les entretiens, les interviews avec **la volonté d'informer, de sensibiliser, de mobiliser**. Nous pouvons nous appuyer sur de nombreux documents produits au niveau national tels que les « Décryptages » ou « Notes de position ». Disponibles en ligne, ces documents à faire connaître et à diffuser pour nous donner les éléments dont nous avons besoin pour étayer nos prises de positions.

**Le plaidoyer** est l'essence même de l'activité associative. Cette activité de plaidoyer doit encore être intensifiée parce qu'elle est importante pour la visibilité de notre association, pour la diffusion de nos orientations politiques et de nos prises de position dans le champ de l'addictologie.

La **représentation politique** de l'association, le plaidoyer, le « contre lobbying » pour limiter l'impact du marketing intensif de la filière alcoolière et de la désinformation trop souvent pratiquée, la création et **l'entretien des liens** avec les usagers, les partenaires, les décideurs, la participation au débat public, l'observation sur le terrain, la contribution au diagnostic territorial, ainsi que la **mobilisation de proximité**, au niveau régional et national, sont désormais les principales préoccupations de nos bénévoles et de nos élus.

Sur chaque territoire, dans chaque comité régional, doivent être répertoriées les compétences des bénévoles et des élus, leurs attentes et leurs souhaits d'investissement au sein de l'association. Il doit être donné à chacun les moyens de partager ses connaissances et de mettre au service de tous son savoir-faire.

De la vigilance à la créativité, envers les politiques de santé publique en matière d'addictions et de risques addictifs, le brassage d'informations et d'idées doit être favorisé.

## Valoriser les territoires et renforcer les initiatives locales

### S'adapter aux problématiques locales : une force d'Addictions France

La vie associative, ce sont aussi **les régions et les comités territoriaux** qu'elles regroupent et coordonnent. Des actions spécifiques sont développées et doivent être partagées entre nous. Il faut également partager nos expériences de terrain. La journée des vœux est chaque année l'occasion pour nos régions de présenter des actions innovantes. Au travers des journées régionales, nous trouvons par ailleurs un espace de réflexion et d'échange.

La région est le lieu d'organisation de débats, en interne comme en externe avec les publics des territoires. La vie associative en région, c'est aussi et encore des interventions de membres actifs en prévention, les permanences diverses, la participation à des ateliers multiples et variés. Nos bénévoles peuvent s'investir et donner toute leur énergie à la vie associative et particulièrement à sa dimension militante. Les équipes salariées peuvent apporter leur expérience et soutenir les bénévoles dans leur action de lobbying.

Soutenir ou accompagner la Direction régionale auprès de l'Agence Régionale de Santé et des autres décideurs, participer à l'élaboration de la stratégie et du projet régional, donner un avis sur l'orientation de notre association dans le paysage addictologique régional, porter conseil lors de l'élaboration de certains projets, animer des ateliers sont autant de missions à mettre en œuvre. La liste ne saurait être exhaustive et est propre à chaque localité.

## La circulation des informations entre les différents niveaux de gouvernance est essentielle

### L'organisation et la gouvernance associatives

Association unitaire, Addictions France est fortement représentée dans les territoires. La vie associative est animée à trois échelons :



### Organisation des instances associatives nationales

CA		2021
Dates	CA : 20 mars, 29 mai, 26 juin, 23 octobre, 11 décembre CA Extraordinaire : 30 septembre	
Nombre de réunions	6	

BUREAU		2021
Dates	Bureau : 5 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1 <sup>er</sup> juin, 6 juillet, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre Bureau extraordinaire : 16 mars, 25 mai, 24 août, 23 septembre, 26 novembre	
Nombre de réunions	16	

## Les commissions Addictions France

### ▪ La commission scientifique

Composée de 6 membres (salariés et bénévoles), la commission scientifique a pour objectif de produire une aide à la réflexion et aux décisions du CA, qu'il s'agisse des orientations générales ou des prises de position par rapport à l'actualité de l'addictologie. Elle émet également un avis sur la participation ou non d'Addictions France à des études de recherche. En 2021, la commission scientifique s'est réunie à 7 reprises et a rendu 5 avis sur des sollicitations de participation à des recherches. Dans le cadre du projet QAARE financé par l'Agence du Numérique en Santé, la commission a également soutenu le développement d'un portail numérique permettant de mettre à disposition des usagers suivis en CSAPA des auto-questionnaires.

Les 12 membres nommés par le Conseil d'administration le 14 décembre 2021 et composant la commission sont :

- Guillaume AIRAGNES, membre actif (75), chef de service du centre ambulatoire d'addictologie de l'Hôpital Européen Georges Pompidou
- Isabelle BOULZE-LAUNAY, membre actif (34), maître de conférences à l'Université Paul Valéry de Montpellier
- Chantal CASES, membre actif (92), retraitée (ancienne inspectrice générale de l'INSEE, statisticienne diplômée de l'ENSAE)
- Renata DA ROCHA CAMPOS FRANCO, salariée (09), chargée de prévention à Addictions France en Ariège
- Léna DORMEAU, salariée (75), responsable prévention formation à Addictions France en Ile-de-France
- Sophie FIERDEPIED-BIBA, salariée (18), psychologue au CSAPA du Cher
- Amandine LUQUIENS, membre actif (30), praticien hospitalier u CHU de Nîmes
- Pascal MENECHIER, membre actif (71), praticien hospitalier dans l'unité d'addictologie et tabacologie du CH de Mâcon
- Laetitia MINARY, membre actif (54), responsable de l'axe de recherche "Evaluation des interventions complexes en santé publique" de l'UR4360 APEMAC
- Benjamin ROLLAND, membre actif (69), professeur de psychiatrie et d'addictologie au Hospices Civils de Lyon / CH Le Vinatier / Université Lyon 1
- Lucia ROMO, membre actif (92), professeure de psychologie clinique et co-directrice du laboratoire EVACLIPSY (Psychologie clinique empirique et TCC)
- Mélanie TROUESSIN, membre actif (73), enseignante

En 2022, la commission scientifique appuiera la mise en place du projet SAFRANC financé par l'IRReSP visant à créer une base de données issues de du logiciel de gestion informatisée des dossiers des usagers suivis en CSAPA qui sera exploitable à des fins de recherche.

### ▪ La commission économique permanente (CEP)

Composée de 5 membres du Conseil d'administration ainsi que de la Directrice générale et du Directeur Finances-Gestion, la CEP a pour objet d'examiner et accompagner les établissements en difficulté, de préparer les propositions d'orientations budgétaires et d'examiner tout sujet concernant les investissements immobiliers, les fusions, cessions, le pool trésorerie, les fonds propres.

La CEP est composée comme suit :

- Luc Durouchoux, Bretagne

- Paul Jeanson, Hauts-de-France
- Dominique Keller, Occitanie
- Jean Normand, Ile-de-France

La CEP s'est réunie 7 fois en 2021, toujours en visioconférence.

Les dossiers suivants ont été abordés :

- La politique de placement des fonds de l'association et le suivi de la trésorerie de l'association. Mise en place du mandat de gestion avec la BNP (avec une 1<sup>ère</sup> proposition de placements à 5 M€ et la perspective de faire évoluer et augmenter ces placements au regard de la trésorerie importante d'Addictions France dans un dialogue permanent avec la banque et dans le respect de notre cahier des charges)

- Suivi des projets immobiliers : ils occupent toujours de façon importante la DFG et la CEP. Les projets de reprise de LAM dans les Hauts-de-France, ou d'achat en région Bourgogne (Nevers) par exemple ont confirmé la nécessité de continuer à structurer le suivi des dossiers immobiliers qui peut être très chronophage tant dans les régions qu'au niveau du siège. L'évolution de notre approche des dossiers immobiliers en faisant intervenir désormais systématiquement un architecte conseil ou en nous rapprochant de bailleurs sociaux va dans le sens d'une meilleure maîtrise de la gestion de nos besoins et projets immobiliers.

La Direction Finances Gestion a alerté la commission sur l'importance prise par certaines questions comme l'immobilier ainsi qu'une actualité très dense sur les questions RH, Le financement des 150 ans de l'association, les projets QVT et SAFRAN, le projet handicap etc. et que cela avait réduit de façon sensible le temps de travail de la commission sur **le suivi des Fonds Dédiés et des plans de retour à l'équilibre**. La CEP juge effectivement ces sujets importants et prévoit de leur redonner toute leur place dans les réunions de travail à venir et de reprendre le dialogue avec les élus et directeurs des établissements et régions.

La CEP a donc étudié au cours de l'année 2021 de nombreux dossiers :

- Suivi du dossier « entretiens professionnels »,
- Procédure concernant les notes de frais,
- Présentation du projet de dématérialisation AGORA,
- Gestion du Pôle PSI (Pôle Solidarité Investissement) : étude des dossiers pouvant être financés par ce pôle ; remboursement par les établissements qui le peuvent
- Gestion du Legs Tronc-Laborie
- Le Projet SAFRAN
- Le projet QVT et handicap
- Le projet des 150 ans

Par ailleurs la Direction Finances Gestion a eu l'occasion d'apporter à la commission des informations sur les comptes intermédiaires, sur les dialogues de gestion, sur l'arrêt des comptes et le budget prévisionnel à venir avant leur présentation au conseil d'administration.

#### ▪ La commission d'aide à la réflexion éthique (CARE)

Créée en 2017, et composée de 4 membres du conseil d'administration, d'un représentant de la direction nationale des activités et d'un représentant de la commission des pratiques professionnelles, la commission d'aide à la réflexion éthique a pour missions de favoriser la réflexion sur des questionnement éthiques, d'accompagner les membres d'Addictions France (adhérents et salariés) dans cette démarche et d'émettre des recommandations dans des domaines où les questions d'ordre éthique sont présentes.

La CARE a été renouvelée le 14 décembre 2021. Les membres nommés par le Conseil d'administration et composant la commission sont :

- Bernard BASSET, président de l'association (statutaire) ;
- Hervé MARTINI, secrétaire général de l'association (statutaire) ;
- Nelly DAVID, directrice générale ou Guillaume Quercy, directeur national des activités en tant que représentant de la directrice générale ;
- Patrick DAIME, membre du conseil d'administration ;
- Jean-Louis GRIGUER, membre du conseil d'administration ;
- Bruno NADIN, membre actif et à jour de sa cotisation ;
- Eric PEYRON, membre actif et à jour de sa cotisation ;

Un travail a été amorcé sur l'implication des professionnels sur la formation des salariés des casinos mais n'a pu aboutir en 2021.

#### ▪ La commission Plaidoyer

Le conseil d'administration a décidé de la création d'une commission plaidoyer pour renforcer ce qui est une activité majeure de notre association. Si elle a toujours manifesté avec constance son soutien et sa défense de la loi Evin, son plaidoyer de santé publique sur le champ des addictions s'est élargi à l'ensemble des addictions, qu'il s'agisse des drogues licites (tabac, alcool, jeux) ou illicites. Parallèlement, ses actions de plaidoyer se sont faites plus denses et inscrites dans la durée. Cette action de plaidoyer, qui est indissociable de notre association dès ses origines il y a 150 ans, reposait sur quelques personnes (bénévoles et salariés), et il est apparu nécessaire de mieux structurer cette activité, d'accroître la qualité de nos interventions sur ce champ, et d'en rendre compte au CA. L'année 2022, qui est une année électorale majeure pour notre pays est l'occasion de défendre nos propositions auprès des parlementaires qui seront élus en juin. Ce sera aussi l'année de l'élaboration de notre nouvelle stratégie de plaidoyer.

#### ▪ La commission des pratiques professionnelles (CPP)

La Commission des Pratiques Professionnelles et du Développement des Compétences est une instance créée en 2010 et instituée par le Conseil d'Administration auprès de la Directrice générale. Son fonctionnement est régi par un règlement intérieur. Elle constitue l'une des trois commissions « activité » d'Addictions France (avec la Commission Scientifique et la Commission d'Aide à la Réflexion Ethique). Elle a pour missions :

- La production de recommandations de bonnes pratiques et référentiels Addictions France en matière de prévention, de formation, d'accompagnement et de soins dans le respect des législations et réglementations en vigueur.
- Des réflexions autour de l'amélioration des pratiques professionnelles et du développement des compétences.
- Des réflexions sur les évolutions des emplois et des compétences associées au sein d'Association Addictions France (en lien avec la démarche GPEC).
- La réponse aux sollicitations relatives aux pratiques professionnelles adressées par le conseil d'administration, la commission d'aide à la réflexion éthique (CARE), la commission scientifique (CS) et les professionnels d'Association Addictions France.
- Des propositions auprès du conseil d'administration et de la direction générale.

C'est une commission pluridisciplinaire composée de 25 personnes

- 8 membres de droit nommés par le CA
- 17 membres élus répartis au sein de 3 collèges :
  - Collège médico-social (9 membres)
  - Collège prévention/formation (4 membres)
  - Collège management et autres activités (4 membres)

Sur l'année 2021, la CPP s'est réuni 4 fois : le 05/02, le 07/04, le 08/06, le 07/10. Ses travaux ont porté sur la Collection Repères avec l'actualisation de deux fiches Repères :

- « Substituts nicotiques en CSAPA » en avril 2021
- « Vapotage, quelle place dans la réduction des risques et des dommages liés à l'usage du tabac », en décembre 2021

Deux fiches Repères ont été créées :

- « Les compétences psychosociales et la prévention des conduites addictives », diffusée en avril 2021
- « Violence conjugales et addictions », diffusée le 08 mars 2022, à l'occasion de la journée internationale du droit des femmes. Son succès a notamment été notable sur le réseau social LinkedIn.

Les travaux portants sur deux nouvelles fiches ont été débutés, avec pour thématiques « Addictions et précarité » et « Addictions et handicap ». Le carnet de bord des consommations a été élaboré en octobre 2021. La relecture de l'ensemble des fiches Repères en sous-groupe a également débuté. Cela permettra en 2022 de mettre à jour et actualiser leur contenu, afin de pouvoir les republier sous la nouvelle charte graphique de l'Association.

Des réunions de travail en visioconférence et en sous-groupe ont permis l'avancer de ces travaux entre chaque réunion de la commission.

Enfin, la collection repères a été évalué par le biais d'une enquête diffusée au niveau National.

## La vie associative au sein d'Association Addictions France

### Une commission dédiée à la vie associative

Les bénévoles et les élus peuvent s'appuyer sur **notre commission d'animation de la vie associative**. Elle a pour ambition de soutenir à tous les niveaux notre réflexion, nourrir et impulser les débats et les échanges entre nous. Depuis plusieurs années un effort particulier est mené pour mettre en avant le travail associatif dans chaque région qui siègent toutes à la commission. Nous pouvons remercier l'implication de chacun de ses membres.

- Antoinette Fouilleul, Occitanie - Présidente
- Sandrine Charnier, Grand-Est
- Luc Durouchoux, Bretagne
- Bernard Lefrançois, Pays de la Loire
- Yvan Lelièvre, Bourgogne-Franche-Comté
- Jean Normand, Ile-de-France
- Elisabeth Oury, Normandie
- Gerard Puech, Océan Indien
- Pierre Sazerat, Nouvelle Aquitaine
- Jean-Claude Simand, Auvergne-Rhône-Alpes
- Denis Turpin, Centre Val de Loire
- Francine Vanhee, Hauts-de-France

**La vie associative et ses déclinaisons sont indissociables des activités et de l'organisation fonctionnelle de notre association. Elles ne s'opposent pas mais se complètent.** Chacun à sa place, dans son rôle et ses missions, nous devons œuvrer tous ensemble pour notre association. Le binôme Président / Directeur se doit de fonctionner dans chaque région en harmonie et dans la confiance. Ce binôme est fondamental et s'inscrit dans le respect des prérogatives de chacun.

## Le mot de la présidente de la CAVA, par Dr Antoinette FOUILLEUL

2021, une année difficile avec le confinement lié à la COVID-19, mais une **adaptabilité** importante avec les moyens de visio-conférences mis à disposition par la direction générale. L'ANPAA avait préparé en 2020 le changement de nom, de marque, pour devenir Addictions France au 1er janvier 2021. C'est grâce à l'agilité de nos équipes et le fort soutien des administrateurs et membres actifs pour donner un signal fort en direction de la vie associative que nous sommes désormais : Association Addictions France.

Une année difficile pour la vitalité de la Vie Associative car les territoires et les régions ont dû se résoudre à des réunions en distanciel qui n'ont pas la richesse des rencontres en présentiel. Donc peu d'occasions de permettre l'engagement de nouveaux membres. Pourtant, nous avons découvert nos capacités à utiliser le numérique et les réunions de travail structurées qui permettent d'éviter des déplacements coûteux en temps et en énergie. Ce nouveau mode de travail est intéressant et peut se coupler avec du présentiel pour amplifier nos échanges. De nouveaux outils comme les webinaires, les formations en ligne nous offrent de nouvelles perspectives. La première formation pour les élus et membres adhérents a d'ailleurs eu lieu pour l'Occitanie en novembre 2021, donnant une perspective pour 2022.

Nous avons accueilli notre chargée de mission vie associative à temps plein, Caroline DIB qui a rapidement fait connaissance avec toutes les régions et fluidifie les relations entre le siège et les Régions/territoires, tout en assurant l'organisation du travail de la CAVA et la réponse aux besoins des élus associatifs. Merci à elle.

Le travail sur les axes stratégiques tout au long de l'année 2021 a suscité une mobilisation de tous et un regard renouvelé sur la place des bénévoles dans la vie associative, montrant toute la place de la dimension associative à la fois militante et gestionnaire d'établissements. Les régions et les territoires ont pris leur part active grâce à la dimension de circularité voulue par le comité de pilotage. La CAVA s'est efforcée d'apporter sa contribution en élargissant ses membres à des représentants CAVA de toutes les régions.

Nous avons dû constater la diminution du nombre de nos membres actifs dans les territoires tant en nombre qu'en absence de comités territoriaux. La revitalisation associative passe par le territoire, lieu des actions bénévoles.

De nouvelles formes d'engagement ont été proposées comme celle de bénévolat d'action qui peut précéder l'adhésion, dans notre groupe de travail. Nous verrons, je l'espère, en 2022, la concrétisation de nos offres de bénévolat, la diversification des membres, leur rajeunissement, et la coopération plus soutenue entre élus/bénévoles et salariés.

Merci à tous les membres de la CAVA d'avoir contribué à enrichir les travaux et à tous les membres de faire vivre la Vie Associative, Merci à notre Président et ceux et celles qui l'entourent, à notre directrice générale de soutenir la dimension associative d'Addictions-France.

## Activités de la vie associative territoriale

L'activité des comités territoriaux est organisée autour six grands axes :

- Organiser, animer la vie associative et militante sur le territoire, promouvoir notre association et recruter de nouveaux adhérents, structurer la réflexion collective, mener des actions et des débats citoyens de proximité, le tout en complémentarité et en collaboration avec les salariés du territoire ;
- Entretien et développer des relations, des partenariats avec les acteurs locaux, en concertation avec la direction régionale ;
- Participer au diagnostic local, à l'observation des problématiques et faire remonter les besoins locaux et les propositions au comité régional ;
- Faire connaître les offres de services de notre association, nos activités sur le territoire, rendre visibles nos actions de terrain, assurer la représentation de notre association ;
- Apporter un soutien aux professionnels par un regard citoyen ou une expertise spécifique ;
- Réaliser un bilan annuel de l'activité associative, valoriser l'activité bénévole qualitativement et quantitativement.

Au cours de l'année écoulée, les **partenariats avec des acteurs locaux ont continué de se renforcer ou multiplier**. Des rapprochements se sont faits entre plusieurs comités territoriaux et des associations de soutien et de prévention (Tab'Agir, Unis Cités...), des acteurs agissant dans le domaine de la santé mentale, ou encore des professionnels de santé (CSAPA entre autres), de l'éducation et de l'insertion. **La journée « Vies de femmes, manières de boire »** notamment a été introduite par Agnès JEANSON, Vice-Présidente Hauts-de-France le 30 Novembre 2021 à Noyon. Une soixantaine de professionnels ont pu, malgré le contexte épidémique, réfléchir ensemble à l'accueil et l'accompagnement des femme en difficulté avec leur consommation d'alcool.

On peut également citer une rencontre avec la direction de l'Enfance du Conseil départemental de l'Aude, facilitée par l'intervention du Président Territorial Serge LOUBET. Cela a permis de déposer le projet « Accompagnement du public accueilli en Protection Maternelle et Infantile, des mineurs et des familles prises en charge dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance », auprès de la CPAM Il et ainsi obtenir l'accord du financeur pour que cette action puisse se décliner sur le territoire audois. Un travail partenarial débuté en 2021 qui se poursuit en 2022 et qui constitue une grande avancée pour toutes les parties.

**La sensibilisation du grand public**, a, quant à elle, souffert des nombreux couvre-feux et annulation d'événements rassemblant un trop large public. Néanmoins, en lien avec quatre étudiants de la faculté de psychologie de l'université de Nantes, Thomas DI MARIA, Président du Comité Territorial Loire-Atlantique/Maine et Loire/Vendée est intervenu sur le campus du Tertre pour promouvoir le **Défi de Janvier**. Il a aussi contribué à l'élaboration d'un communiqué de presse.

Des synergies inter-régionales pourraient aussi se développer : le Comité Régional Bretagne et le Comité Territorial Somme-Amiens se sont rapprochées pour réfléchir à la possibilité de porter des actions communes.

## Activités de la vie associative régionale

Le niveau régional est composé de l'ensemble des membres de la région et est organisé en comité régional où chaque territoire est représenté.

Ses principales missions autour des trois axes définis précédemment sont :

- Préparer et fixer les orientations stratégiques régionales avec le directeur régional ;
- Animer la vie militante et associative, faire voir et faire savoir les activités de notre association ;

- Organiser réflexions et débats au niveau régional, assurer la représentation de notre association et agir, en lien avec la direction régionale, au sein des instances régionales et auprès des partenaires ;
- Assurer et organiser le lien entre le niveau associatif, bénévole, technique, salarié, s'appropriier les enjeux émergents de l'action de terrain, des connaissances et des pratiques, mettre en place les moyens d'évaluer l'adéquation des projets menés aux orientations de notre association et leur fidélité à nos valeurs associatives ;
- Gérer les adhésions en région, le fichier, l'agrément et la politique de recrutement des membres de l'association ;
- Adopter le budget régional, au regard du rapport d'activité et des orientations stratégiques;
- Favoriser l'harmonisation et la complémentarité des pratiques de territoire ; les mutualisations.

En 2021 et pour la 2<sup>ème</sup> année, malgré des conditions parfois défavorables, les comités régionaux et les bureaux ont pu assurer leurs **réunions en distanciel** afin de tenter de maintenir une dynamique associative. Nous avons cependant observé des difficultés grandissantes à maintenir une dynamique dans les régions, reflets d'un essoufflement général de l'engagement face à une crise qui s'inscrit dans la durée.

Toutefois, la crise sanitaire n'a pas empêché les comités de maintenir ou **de tisser des liens avec des partenaires locaux**. Plusieurs ont continué leurs collaborations avec l'URIOPSS, les Agences Régionales de Santé ou les Conférences Régionales de la Santé et de l'Autonomie.

**Le projet stratégique #CAP2024** a été l'occasion de mobiliser fortement (en visioconférence) et recréer du lien entre les équipes salariées et nos adhérents-bénévoles au niveau régional comme national.

Nos régions sont également créatives face à l'impossibilité de se rassembler. En Ile de France, le Comité Régional, avec la complicité et l'aide des professionnels de l'association, a proposé aux adhérents et élus, un **module de sensibilisation aux enjeux de la prévention** en visio. Deux rendez-vous de 2h en juin et septembre 2021 qui ont permis d'aborder les thèmes suivants :

- Les usages en France - Données épidémiologiques (produits licites et illicites)  
L'évolution des usages de drogues à l'adolescence etc.
- La prévention, c'est quoi ? pourquoi ? (la prévention selon les publics).
- Messages de prévention ou de réduction des risques par produits et actions des bénévoles.

D'autres régions ont pu maintenir des projets, notamment les Hauts-de-France : des élus et adhérents ont contribué activement à la réalisation d'une **journée d'échanges de pratiques autour du thème « Périnatalité et addictions »**. Cette rencontre, co-organisée avec Hauts de France Addictions, a réuni le 16 septembre 2021, sur site à Tourcoing ou en visioconférence, 160 professionnels de la région. Cette journée a été pensée pour donner aux professionnels des pistes et outils pour repérer et aider au mieux les femmes consommatrices de substances psychoactives.

Des temps forts associatifs ont également pu se tenir comme la désormais traditionnelle journée régionale Grand-Est qui a eu lieu le 20 septembre 2021 à Vienne le Château (51). L'occasion pour les salariés et bénévoles de la région de se réunir lors d'un temps convivial qui permet la rencontre et le débat. Il a été notamment évoqué le Projet Stratégique national #CAP2024, mais aussi les 150 ans de l'association.

Une forte mobilisation de nos élus s'est également concentrée sur les **cellules de crise COVID 19** mais aussi auprès des URIOPSS dans le cadre du **Ségur de la Santé** pour faire valoir les droits des oubliés du Ségur.

L'ancrage local d'Addictions France permet de penser des projets adaptés à l'environnement territorial selon les structures et les situations socio-économiques et sanitaires pré-existantes.

En 2021, des élections ont eu lieu au sein des Conférences Régionales de la Santé et de l'Autonomie. Les élus associatifs d'Addictions France, comme les directeurs régionaux se sont mobilisés et ont obtenu des mandats :

REGION	MEMBRES
<b>AURA</b>	Bernardin PIOT (Suppléant)
<b>Pays de la Loire</b>	Catherine LOISELEUX (Suppléante)
<b>Nouvelle Aquitaine</b>	Pierre SAZERAT
<b>Hauts-de-France</b>	Mélanie BIDARD (titulaire)
<b>Grand Est</b>	François PAILLE (suppléant)
<b>Ile-de-France</b>	Gabriel FEMENIAS - CRIPS IDF (titulaire)
	Jean NORMAND (suppléant)
<b>Occitanie</b>	Dominique KELLER (suppléant)
<b>Centre Val de Loire</b>	Denis TURPIN
<b>Normandie</b>	Patrick DAIME
<b>Bretagne</b>	Luc DUROUCHOUX (1er suppléant)
<b>Bourgogne Franche Comté</b>	Françoise CUSIN

## Activités de la vie associative nationale

Le Conseil d'administration, à l'écoute des territoires, des régions et de la Direction, outre les missions statutaires qui sont les siennes, travaille activement, en lien étroit avec le Comité de direction national, sur l'ensemble des questions stratégiques et politiques qu'il définit et arrête. Il étudie, amende si besoin, et valide les propositions organisationnelles et fonctionnelles. Les représentants du personnel qui assistent au conseil d'administration font part des questions et remarques émises par les instances qu'ils représentent.

Les administrateurs se mobilisent très régulièrement sur les grandes questions qui traversent le champ de l'addictologie et tout particulièrement celles qui imposent un positionnement et une représentation politique de l'association. Les administrateurs sont aussi des personnes ressources, chacun dans le champ de ses compétences, à la disposition du siège comme des régions. Ils participent activement à l'organisation du travail en commission.

## Représentation auprès des acteurs de la santé et de la sécurité publiques

La participation d'élus bénévoles d'Addictions France aux travaux d'instances nationales permet à la fois de contribuer au débat sur la base de nos orientations et de donner une visibilité à notre association.

C'est ainsi que l'association est présente dans :

- Le Conseil d'administration de la Fédération Française d'Addictologie (Bernard Basset et Hervé Martini)
- Le Conseil d'administration du Comité national de lutte contre le tabagisme (Alain Rigaud)
- Le Conseil d'administration de la Société française de santé publique (Patrick Daimé)

- Le groupe santé/précarité/collectif ALERTE de l'Uniopss (Luc Durouchoux)
- Le Conseil national de Sécurité routière (Patrick Daimé)
- Le Comité de pilotage du Programme National de Réduction du Tabagisme (Alain Rigaud et Patrick Daimé)
- Le groupe de travail alcool de Santé publique France (Bernard Basset)
- Le conseil d'administration du Fonds Action Addictions dont dépend le portail Addict'Aide (Bernard Basset et Amine Benyamina)
- Comité de pilotage d'Addict'Aide pro (Hervé Martini)

### La représentation médiatique et l'expertise

Grand Est : A l'occasion du Défi de Janvier le Dr H Martini a été interviewé par l'Est Républicain (diffusion via un média en ligne)

Occitanie : Contacts avec les journalistes : 2 radios locales lors du changement de nom, le Midi Libre et la Dépêche lors de la parution du sondage régionale de BVA santé, un article de la Marseillaise, le Midi Libre sur les paris sportifs.

Hauts de France : Une sollicitation a été effectuée par France 3 Picardie au sujet des conduites d'alcoolisation à risque chez les jeunes. Le reportage n'a retenu que 20 secondes de l'entretien et a été diffusé le 10 janvier 2021 aux informations de 12h, comme voix contrebalançant les présentations des viticulteurs de l'Aisne, producteurs de vins de Champagne.

Les bénévoles experts contribuent activement à la rédaction des *Décryptages*, publications qui permettent de diffuser sous une forme accessible des connaissances sur des sujets complexes et d'actualité, d'analyser les jeux d'influence politique et de soulever le voile sur les pratiques de certains lobbies.

En 2021, 6 numéros ont été publiés :

- La loi Evin : 30 ans d'offensives du lobby alcoolier, *Décryptages* n°44
- Le CBD (Cannabidiol) : Stratégies commerciales et d'influence, *Décryptages* n°45
- Les industriels de l'alcool : Les maîtres en lobbying, *Décryptages* n° 46
- Les marques alibis : Cigarettes et alcooliers, mêmes méthodes, *Décryptages* n°47
- Le crack à Paris : La santé, les médias, l'opinion et les politiques, *Décryptages* n°48
- Tabac chauffé, SNUS, médicaments... et nicotine : Les cigaretteurs préparent leur avenir, *Décryptages* n°49

## L'addictologie et toutes ses transversalités : notre champ d'intervention privilégié

Les évolutions sociétales, les modifications des consommations et des pratiques, la réalité quotidienne de la poly-consommation, de la poly-addiction et notre expertise en matière d'approche combinée de l'alcoolologie, de la tabacologie, des consommations de substances illicites, et d'addictions comportementales comme le jeu pathologique, ont fondé **notre appropriation sans réserve du concept d'addiction avec et sans substances**. Cette dynamique addictologique centrée sur la personne, intégrant les réalités de l'environnement et de l'entourage, les spécificités des produits et des conduites, bien au-delà du produit consommé, des pratiques, des risques et des dommages constatés, est pleinement investie par toutes nos équipes. Notre action s'inscrit dans une approche globale pluridisciplinaire et multi-professionnelle, nos interventions sont développées dans la durée et dans la proximité. Nos activités sont déclinées dans la continuité, de la prévention à la réduction des risques et des dommages, de l'intervention précoce aux soins et l'accompagnement.

Notre approche doit être holistique et intégrer toutes les dimensions, y compris sociale. *In fine*, il s'agit d'améliorer la qualité de vie des personnes qui viennent au sein de nos structures déposer leurs difficultés.

À la multiplicité des déterminants doivent répondre l'intersectorialité, le décloisonnement du sanitaire et du social, de la ville et de l'hôpital, la transversalité de notre mobilisation et de nos actions. **La question des addictions doit être intégrée dans toutes les stratégies et tous les plans nationaux de santé. De même, elle doit être inscrite dans chacun des parcours prioritaires des Projets Régionaux de Santé.**

Il convient de poursuivre le décloisonnement entre les différents intervenants en addictologie. La médecine de Ville à travers les CPTS, les maisons de santé, les réseaux de microstructures ou encore l'hôpital qui sont autant de partenaires à intégrer dans notre réflexion associative. Il s'agit de proposer par territoire une offre globale graduée pour répondre au projet d'accompagnement de l'utilisateur et/ou de son entourage.

Il convient aux élus de participer à la vie addictologique de chaque territoire en intégrant les multiples organisations addictologiques.

**Approche globale et *continuum*** doivent s'appuyer sur des **partenariats fonctionnels, fondés sur des valeurs partagées et dans le respect des prérogatives de chacun**, organisés au plus près du milieu de vie et du quotidien des usagers, des patients et de leurs proches : du niveau territorial (pour le diagnostic, l'observation et l'action), au niveau régional (pour la stratégie et l'organisation), en concertation avec le niveau national (pour les orientations et les choix décisionnels politiques et sociétaux). Toutes nos équipes sont mobilisées dans ce cadre et sur ces objectifs et le rôle des élus et bénévoles est ici réaffirmé.

Notre association gère 98 établissements médicosociaux (CSAPA, CAARUD, ACT, LAM...) et des équipes de prévention, avec **un siège national** garant du **caractère national, unitaire et déconcentré de notre association** et de la **coordination de tous nos établissements** autour de nos axes stratégiques. Nos équipes du soin et de la prévention sont mobilisées et interviennent sur presque tout le territoire : notre professionnalisme est reconnu à chaque niveau qu'il soit national, régional ou territorial. Avec la crise sanitaire, de nombreuses actions de prévention ont été reportées voire annulées. Il a fallu sécuriser nos budgets de prévention en interrogeant les tutelles sur la pérennité des fonds alloués à la prévention. Nous devons rester attentifs pour que la prévention soit considérée comme prioritaire tant la crise de la COVID-19 a démontré le rôle majeur des facteurs de risques.

**La place de notre association et son rôle d'acteur expert, structuré et structurant du dispositif national**, sont réaffirmés et prouvés.

Soyons fiers de nos actions en faveur des publics les plus en difficultés.

## Perspectives globales en 2022

L'année 2022 sera marquée par **les 150 ans** de l'association. Des événements sont prévus dans l'ensemble des régions réunissant salariés, adhérents et usager autour de cette célébration.

La stratégie sera également à l'honneur puisque l'équipe **projet #CAP2024** interviendra dans chaque région, réunissant comités de direction et comités régionaux pour présenter la stratégie nationale qui sera déclinée en région par ces deux instances. Des réunions que l'on espère en présentiel afin de tisser à nouveau du lien.



**Reconnue d'utilité publique**  
Fondée en 1872 par Louis Pasteur & Claude Bernard  
[www.addictions-france.org](http://www.addictions-france.org) • [contact@addictions-france.org](mailto:contact@addictions-france.org)  
ANPAA - 20 rue Saint-Fiacre 75002 PARIS • T : 01 42 33 51 04

Suivez-nous sur :

 @AddictionsFr

 Association Addictions France

 Association Addictions France